

## 6 décembre 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2012

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2012.

*Note: Les textes contenus dans le Recueil des lois et des règlements du Québec sont des textes mis à jour de façon continue. Dans ce contexte, l'utilisation des sigles «L.R.Q.» et «R.R.Q.» n'est plus justifiée. Le Service de refonte des lois et des règlements a éliminé, le cas échéant, dans les lois et les règlements contenus dans le Recueil, les sigles inscrits avant les mentions alphanumériques. (Voir la nouvelle politique sur la façon de citer les lois et les règlements)*

## 8 novembre 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> novembre 2012 sauf C-25.1 et M-19, à jour au 5 novembre 2012

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> novembre 2012 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
<b>Titre de la loi concernée</b>	<b>Disposition visée par la modification</b>	<b>Nature de la modification</b>
Loi sur le patrimoine culturel (c. P-9.002)	a. 52, par. 2 (référence à la «Loi sur l'immigration» remplacée par «Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés»)	Actualisation de la référence à la Loi
Loi sur la protection sanitaire des animaux (c. P-42)	a. 55.30 («transportés» remplacé par« transférés»)	Harmonisation avec le Code civil

## 18 octobre 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> octobre 2012

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> octobre 2012 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
<b>Titre de la loi concernée</b>	<b>Disposition visée par la modification</b>	<b>Nature de la modification</b>
Code de la sécurité routière (c. C-24.2)	a. 592 (1 <sup>er</sup> alinéa)	Qualité de la langue
Loi électorale (c. E-3.3)	a. 564.2 (2 <sup>e</sup> alinéa, 127.11 remplacé par 127.8)	Erreur de référence

**Note:** Les textes contenus dans le Recueil des lois et des règlements du Québec ne sont pas à strictement parler des textes refondus, mais plutôt des textes mis à jour de façon continue. Dans ce contexte, l'utilisation des sigles «L.R.Q.» et «R.R.Q.» n'est plus justifiée. Le Service de refonte et de mise à jour a éliminé, le cas échéant, dans les lois et les règlements en vigueur, les sigles inscrits avant les mentions alphanumériques.

**7 septembre 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2012**

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**2 août 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> août 2012**

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> août 2012.

**6 juillet 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2012**

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2012 ainsi que les modifications suivantes :

<i>Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec</i>		
<b>Titre de la loi concernée</b>	<b>Disposition visée par la modification</b>	<b>Nature de la modification</b>
Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)	a. 309 (2 <sup>e</sup> alinéa)	Erreur de référence (298.15 doit se lire 298.14)
Loi sur la justice administrative (L.R.Q., c. J-3)	Annexe II (par. 2)	Modification de concordance (immeuble remplacé par bien)

**13 juin 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> juin 2012  
sauf I-3, à jour au 1<sup>er</sup> mai 2012**

\* le 22 juin 2012, la loi I-3 mise à jour au 1<sup>er</sup> juin 2012.

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> juin 2012 ainsi que les modifications suivantes :

*Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la  
Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec*

<b>Titre de la loi concernée</b>	<b>Disposition visée par la modification</b>	<b>Nature de la modification</b>
Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4)	a. 127	Erreur de référence
Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales (L.R.Q., c. P-5.1)	Annexe C, a. 5.9	Erreur dans la numérotation des paragraphes

**3 mai 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> mai 2012**

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> mai 2012.

**4 avril 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> avril 2012**

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> avril 2012 ainsi que les modifications suivantes :

*Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la  
Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec*

<b>Titre de la loi concernée</b>	<b>Disposition visée par la modification</b>	<b>Nature de la modification</b>
Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales (L.R.Q., c. P-5.1)	Annexe C, a. 5.8	Correction de titre et de référence à une loi

**7 mars 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> mars 2012**

Seules des opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> mars 2012.

**9 février 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> février 2012**

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> février 2012 ainsi que les modifications suivantes :

*Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec*

<b>Titre de la loi concernée</b>	<b>Disposition visée par la modification</b>	<b>Nature de la modification</b>
Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)	Annexe 3	Concordance avec la Loi C-73.1
Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale (L.R.Q., c. C-23.1)	a. 114	Correction de date d'entrée en vigueur
Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., c. V-1.1)	a. 307.2, par. 4	Erreur de renumérotation

**23 janvier 2012 ..... Lois à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012  
sauf I-3, à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2011\***

\* le 3 février 2012, la loi I-3 mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les opérations courantes de mise à jour prévues au premier alinéa de l'article 3 de la Loi ont été effectuées au corpus législatif pour la mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ainsi que les modifications suivantes :

*Modifications apportées en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec*

<b>Titre de la loi concernée</b>	<b>Disposition visée par la modification</b>	<b>Nature de la modification</b>
Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3)	a. 301.22	Erreur de saisie